



## URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal d'Aubel fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme, introduite par BADELIM srl, demeurant à 4890 THIMISTER-CLERMONT, Bruyères, 2. Le terrain concerné est situé à Aubel, **Rue de Battice et de Messitert** cadastré Section A n° 874 C, 873 E, 905 E, 909 N.

Objet de la demande : **Equipement de la Zone d'Activité Economique mixte : création de nouvelles voiries, aires de rebroussement, égouttage séparatif avec bassin d'orage à ciel ouvert, égouttage unitaire en accotement de la N648, raccordement au réseau d'égouttage existant sur la N648, équipement en impétrants, zone tampon en aménagement paysager, et déclassement de sentiers vicinaux.**

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.41 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial, et conformément à la procédure définie aux articles 7 et suivants du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le projet sollicite, conformément à l'article D.IV.5 du Code, une demande d'écarts par rapport aux prescriptions du Schéma de développement communal pour le point suivant : zone tampon paysagère inférieure à 10 mètres ;

**L'enquête publique est ouverte le 22.01.2024 et sera clôturée le 21.02.2024.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête sur le site internet de la commune : [www.aubel.be](http://www.aubel.be) (onglet urbanisme – avis publics) ou à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables **de 9h00 à 12h00, et de 14h à 16h00** ;

- les **jeudis 25 janvier, et 1, 8 et 15 février** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès **du service de l'urbanisme** : téléphone : **087/68.01.38** courriel : [urbanisme@aubel.be](mailto:urbanisme@aubel.be)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel**

- par télécopie au numéro : **087/68.82.95**

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubel.be](mailto:urbanisme@aubel.be)

- ou remises **au service urbanisme** dont le bureau se trouve **Place Nicolai n° 1 (1<sup>er</sup> étage) à 4880 Aubel**. L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU 2643**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

**Administration Communale – Salle du Conseil (1<sup>er</sup> étage) - Place Nicolai n° 1 à 4880 Aubel, le 21.02.2024 à 16h.**

La Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, chargée de donner des explications sur le projet, est Mme Christiane ROHEN (service urbanisme) dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Place Nicolai n° 1 (1<sup>er</sup> étage) à 4880 Aubel.

La Directrice générale,

Véronique GOOSSE

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Freddy LEJEUNE